



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

âge de la retraite

Question écrite n° 6419

Texte de la question

M. Olivier Dussopt attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur la possibilité pour les personnes ayant un conjoint invalide à 80 % de bénéficier d'une retraite anticipée à taux plein. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement sur cette question.

Texte de la réponse

L'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité a été appelée sur la possibilité pour les personnes ayant un conjoint invalide à 80 % de bénéficier d'une retraite anticipée à taux plein. Le législateur a entendu réserver le bénéfice d'une retraite anticipée aux assurés ayant eu une longue carrière et commencé à travailler jeunes et dont la plus grande partie de la durée d'assurance a été validée en contrepartie de cotisations à leur charge. En revanche, il paraît justifié d'éviter que les personnes assumant la charge d'un membre de leur famille handicapé soient pénalisés pour leur retraite. À ce titre, ces personnes, lorsqu'elles n'exercent aucune activité professionnelle peuvent néanmoins acquérir des droits propres au régime général par une affiliation obligatoire à l'assurance vieillesse des parents au foyer, sous condition de ressources. Les cotisations d'assurance vieillesse au titre de ces périodes sont à la charge de la caisse d'allocations familiales ; lorsque la condition de ressources n'est pas satisfaite, ces personnes ont la faculté de s'assurer à titre volontaire.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dussopt](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6419

Rubrique : Retraites : régime général

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, relations sociales, famille et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6110

Réponse publiée le : 9 septembre 2008, page 7886